

Édito



Ce numéro 181 de la revue a pour thème « Eduquer pour émanciper ». Il coïncide ainsi au thème retenu pour le prochain congrès de la Fédération des Aroéven qui se tiendra du 26 au 28 mai à Limoges. Les notions d'émancipation et d'éducation constituent des enjeux majeurs pour notre Mouvement et ce depuis son origine.

Les Aroéven fêteront, au cours de ce congrès, leur 70^{ème} anniversaire. Depuis leur création en 1952, les Aroéven, militent pour une éducation permanente et globale. Le mouvement est porteur d'un projet de changement de la société, visant à plus de justice sociale.

Les actions développées dans et hors l'école traduisent les valeurs défendues par notre Mouvement : respect, fraternité, solidarité et citoyenneté.

En affirmant que l'École et le temps de loisirs se donnent, dans un rapport complémentaire à la famille, comme mission principale de construire le futur citoyen, la fédération des Aroéven s'engage non seulement à mettre en œuvre des procédures relationnelles fondées sur le respect, la confiance, le dialogue et l'écoute mais aussi à apporter sa contribution à relever les défis auxquels la société aura à répondre : L'Émancipation des Femmes et des Hommes et leur inclusion citoyenne, sociale, scolaire ou professionnelle.

Si l'inclusion est un objectif essentiel, la réflexion sur l'émancipation et sur l'aide apportée à tout individu de s'émanciper est ainsi fondamentale.

Dans sa quête de l'émancipation, l'institution scolaire joue un rôle déterminant dans l'affranchissement des dogmes, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, le respect de la laïcité, l'affirmation du principe de l'éducabilité de toutes et tous, l'ambition de la réussite scolaire, la lutte contre les sorties sans qualification...

Le Congrès 2022 est une nouvelle opportunité pour mettre en lumière les valeurs émancipatrices de notre projet associatif. Ce sera aussi l'occasion de réinterroger cette question de l'émancipation inscrite par nos fondateurs dans les finalités de notre projet avec l'idée que l'enjeu éducatif est central dans la construction d'une citoyenneté pleine et entière. « Education populaire » et émancipation de la personne sont deux démarches, deux finalités qui vont de pair, animées par la même volonté politique de permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, aux responsabilités collectives, à l'éducation à la citoyenneté, à l'exercice de la démocratie comme partage des pouvoirs... La visée émancipatrice est intrinsèque à toutes nos actions. Cependant, à l'aune de nos fonctionnements associatifs, il nous apparaît nécessaire de réinterroger la signification de cette valeur humaniste sous peine de la voir progressivement se galvauder.

Ce numéro a pour objectif principal de favoriser la précision des contours de ce concept.

À cet égard, comme le rappelle Chantal Laval-Maingraud, « *la racine latine du terme est intéressante à prendre en compte: émanciper va dans le sens contraire de « manucapare » [« manus » (main) et de « capare » (prendre, posséder)].* » Il s'agit donc non pas de prendre la main, mais bien de la lâcher, d'affranchir les individus d'une tutelle, quelle qu'elle soit. Ainsi, Laurence de Cock précise qu'elle vise à « *libérer de toute forme d'emprise, quelle qu'elle soit, dont l'emprise de son milieu social* ».

Ainsi, comme cela a été posé dans notre charte datant de 1961 (principes, buts et moyens de l'éducation permanente des adolescents), cela conduit à interroger la posture de l'éducateur, au sens large du terme. Philippe Meirieu indique « *qu'émanciper, c'est permettre à chacun et chacune de se dépasser. Ce que peut faire l'éducateur, c'est donc créer les situations au sein desquels les êtres pourront s'émanciper eux-mêmes.* »

L'école joue bien évidemment un rôle central vers l'émancipation mais comme le rappelle Rémi Sueur : « *À l'origine, l'école de la République devait convaincre les familles ouvrières et l'ensemble des enfants des classes travailleuses de ce que l'instruction obligatoire, pour être essentielle, n'était qu'une première étape sur le chemin de l'émancipation.* » Alors que « *notre système éducatif est un système marqué par de fortes inégalités que des élèves finissent par intérioriser comme un destin, une sorte de fatalité.* » il est nécessaire selon Aziz Jellab de « *mettre en place une pédagogie coopérative, afin de créer les conditions pour que des élèves qui appartiennent à différents univers sociaux puissent vivre ensemble, et apprendre ensemble. Il y a un enjeu de mixité sociale.* » Cette émancipation sociale pour l'école passe nécessairement par une dimension collective pour viser un modèle de société juste, égalitaire et dans lequel la question de la réussite se situe grâce aux autres. Sébastien Goudeau nous rappelle que « *les enquêtes PISA révèlent que plus les systèmes sont compétitifs, plus ils sont inégalitaires. On peut donc penser qu'une façon de réduire les inégalités serait de réduire les processus de sélection, voire de compétition à l'école* ».

Les Aroéven, en militant pour une éducation permanente et globale, ont développé des actions dans et hors l'école s'inscrivant ainsi dans une démarche d'éducation populaire convaincues que les temps de loisirs sont des temps d'épanouissement, d'émancipation, d'éducation.

Il faut aujourd'hui vérifier si, dans une société de plus en plus judiciairisée et normative où le concept du « risque zéro » prédomine, nos actions s'accordent toujours avec cette intention éducative. C'est l'objectif de cette revue et le sens de notre congrès. ■

René BOUILLON,

président de la Fédération des Aroéven.